

1792, après laquelle il se retira aux Etats-Unis, sur les bords de l'Hudson, dans le comté d'Albany. En 1800 il revint en France et y obtint sa pension de retraite. Il vécut alors loin des affaires jusqu'au moment où les Bourbons rentrèrent. A cette époque, le 4^r juin 1814, M. de Villeray alla se réunir à son corps. L'âge qui lui rendait le cheval difficile ne lui permit toutefois pas d'y demeurer. Quinze jours après, Louis XVIII l'admettait à la retraite comme colonel de cavalerie. Cependant, soutenu par le cœur, cet officier offrait de nouveau ses services au roi lors des événements de mars 1815; mais, près de sa mort qui arriva le 12 février 1816, il ne pouvait plus guère servir que par son fils qui, dans cette déplorable période des Cent-Jours, sut conserver le drapeau blanc sur le vaisseau qu'il commandait en fait. Son père eut le temps de le voir et mourut content.

Nos sympathies personnelles n'ont jamais été pour la cause que servait cette famille. Nous ne nous attachons pas à un homme, mais au pays, c'est-à-dire à la loi consentie par le plus grand nombre. Mais quelles que soient les opinions qui nous divisent, nous honorerons toujours la fidélité, le désintéressement, le courage et l'intelligence, même dans un camp adverse. Or, ces qualités, Louis Rouer de Villeray, alors lieutenant de vaisseau embarqué sur la frégate du roi *la Duchesse d'Angoulême*, et remplissant les fonctions de major